



FORMULAIRE DE RÉSERVATION DE LA SALLE COMMUNALE

Ce formulaire est à retourner au plus tôt au secrétariat de mairie.
Celui-ci constitue une option. Il ne signifie pas l'acceptation de votre demande.

Cadre réservé à l'administration

DATE DE RÉCEPTION DE LA DEMANDE : _____

DEMANDEUR

STATUT Particulier Association communale (association dont le siège social est situé à Vougy ou associations intercommunales)

Nom et prénom + éventuellement nom de l'association : _____

Adresse : _____

Code postal et ville : _____

Téléphone fixe et mobile : _____

E-mail : _____

Type d'évènement : _____

Date(s) souhaitée(s) : _____

Nombre de participants : _____

DECISION RENDUE LE : _____

Demande accordée

Demande refusée

Signature de l'autorité :
Le maire,

Yves MASSAROTTI

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les demandes de location doivent obligatoirement être formulées via le formulaire de réservation disponible auprès du secrétariat de mairie, **3 mois au moins** avant la date prévue.

Pièces à fournir :

- une attestation d'assurance responsabilité civile lui délivrant couverture pour tous ses risques d'organisateur conformément à la législation en vigueur avec extension, notamment, aux risques recours, dégâts des eaux, responsabilité contractuelle, vol des biens confiés par la ville, bris de glaces, cette énumération n'étant pas limitative, libellée au nom du locataire (personne ayant conclu le contrat de réservation) et mentionnant la date de l'évènement,
- un exemplaire du règlement de la salle signé par le locataire,
- copie de recto/verso de la pièce d'identité du demandeur,
- justificatif de domicile récent,

Capacité de la salle (personnel compris)	Maximum 45 personnes
Surface de la salle	96 m ²
Horaires des états des lieux d'entrée et sortie (remise et restitution des clés)	Prendre contact avec Mme Sylvie MIOLLANY ☎ 06.03.51.19.11
TARIFS DE LOCATION (TTC) (selon délibération du conseil municipal n°2019_02_09 du 16 février 2019)	
Particuliers habitant la commune	300 €
Associations de Vougy (associations dont le siège social est situé à Vougy ou associations intercommunales.	Gratuite pour les A.G., réunions... 300 € pour autres motifs
AUTRES TARIFS (TTC) (selon délibération du conseil municipal n°2019_02_09 du 16 février 2019)	
Perte trousseau de clés (avec transpondeur, badge, clé volet roulant intérieur)	Facturation au prix forfaitaire de 150 €
Vaisselle et ustensiles cassés ou manquants	Facturation au prix forfaitaire de 4 €/pièce
Tables dégradées ou manquantes	Facturation au prix forfaitaire 150 €/table
Chaises dégradées ou manquantes	Facturation au prix forfaitaire 25 €/chaise

Signature précédée de la mention

« Lu et approuvé »